



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Revendications des infirmiers

Question écrite n° 16369

### Texte de la question

M. Stéphane Demilly interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les revendications formulées depuis de nombreuses années par les infirmiers. Malgré quelques avancées, cette profession continue à faire face à l'absence de perspectives à long et moyen terme. Ils réclament notamment, une mise à jour de la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP) leur permettant de s'acquitter d'actes effectués et demandés par des patients mais non reconnus par la nomenclature alors que dans le même temps, ils se voient prescrire des actes en inadéquation avec cette même NGAP. La profession souhaiterait également une revalorisation des indemnités forfaitaires de déplacement (IFD), celles-ci n'ayant augmenté que de 50 centimes en 15 ans. L'implication des infirmiers libéraux est reconnue par tous et nombreux sont les patients qui évitent l'hospitalisation grâce à ces professionnels de santé expérimentés, maillon essentiel dans l'organisation territoriale des soins. Aussi, il souhaite connaître ses intentions précises sur ces légitimes revendications et obtenir des précisions sur l'avenir de cette profession.

### Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Demilly](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16369

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 janvier 2019](#), page 814

**Question retirée le :** 6 octobre 2020 (Fin de mandat)